



Avec les importantes surfaces de toiture de bâtiments présents dans les fermes, la récupération d'eau de pluie présente souvent un réel potentiel d'économies, ou de substitution au réseau d'eau potable, pour servir les usages en eau à la ferme ne requérant pas une eau de qualité potable. Pour les exploitations non raccordées au réseau d'eau potable, elle permet d'améliorer voire d'atteindre l'autonomie totale en eau.

Identification de l'existant et des projets :

		Existants	Projets
Collecte des EP	Bâtiments équipés de chéneaux/gouttières	☐	☐
	Réseau de collecte des EP existant	☐	☐
Stockage	Cuve de stockage	☐	☐
Système de filtration et de traitement	Système de filtration	☐	☐
	Système de traitement	☐	☐
Réseau de distribution dédié	Réseau de distribution dédié présent et identifié	☐	☐
Sécurité incendie	Réserve ou poche à eau dédiée à la sécurité incendie	☐	☐

Réglementation :

La récupération et le stockage des eaux de pluie n'est soumise à aucune procédure administrative (sauf déclaration en mairie si rejet vers le réseau d'assainissement collectif), toutefois une réglementation s'applique sur les conditions d'utilisation des eaux de pluie, inhérente principalement aux aspects sanitaires (microbiologie, chimie).

L'eau de pluie peut être utilisée pour :

- L'abreuvement : l'eau de boisson des animaux doit être de « qualité adéquate » A ce jour, il n'existe pas de normes imposées,
- Le nettoyage des matériels et bâtiments agricoles à l'exclusion du matériel en contact avec les denrées alimentaires (ex : machine à traire, ...),
- Le remplissage du pulvérisateur pour la préparation des bouillies phytosanitaires,
- L'irrigation des cultures,
- L'accueil à la ferme : pour alimenter les toilettes et machines à laver et le nettoyage des sols,
- La sécurité incendie.



Recommandations techniques et sanitaires d'aménagement:

- Exclure les toitures en fibrociment amianté (antérieures à 1997) des surfaces collectées,
- Dimensionner la cuve selon l'importance des usages quotidiens et la fréquence pluviométrique pour gagner en autonomie mais éviter une trop longue stagnation de l'eau,
- Prévoir un dispositif de filtration/décantation des éléments grossiers (1mm) et un système de by-pass en amont du stockage avec un dispositif facilement accessible pour l'entretien,
- Privilégier un stockage en cuve enterrée s'il est prévu un usage de l'eau en abreuvement et de manière générale un stockage en matériau inerte (béton, PET, PEHD) et opaque pour limiter le développement bactérien et avec un trou d'homme pour faciliter l'entretien,
- Positionner la crépine d'aspiration à mi-hauteur de la cuve pour éviter le pompage du fond de cuve et du surnageant,
- Dimensionner la pompe (HMT, débit) selon les usages, les contraintes techniques du site et du réseau de distribution à son point le plus contraignant (le plus haut et le plus loin), en particulier en cas de desserte des pâtures attenantes au bâtiment,
- Prévoir un dispositif de filtration systématique et de traitement de l'eau (si utilisée pour l'abreuvement des animaux : UV, Chloration, peroxyde d'hydrogène) en aval du stockage et avant distribution,
- Garantir une déconnexion totale avec le réseau d'adduction en eau potable (disconnecteur, clapets anti-retour...),
- Identifier spécifiquement le réseau d'adduction d'eau non potable (tuyaux de couleur verte, panneaux "Eau Non Potable" au-dessus des robinets...),



Recommandations de gestion :

- De manière générale, un dispositif de récupération et de réutilisation des eaux de pluie doit faire l'objet d'une surveillance et d'un entretien réguliers (tous les 6 à 12 mois) dont les éléments sont consignés dans un carnet sanitaire.
- Prévoir un nettoyage initial de la toiture et des gouttières,
- Déconnecter le réseau de collecte du système de stockage lors de la première pluie après une longue période sans pluie pour "rincer" la poussière de la toiture,
- Réaliser une vidange et un nettoyage annuel du stockage (au moment où le stockage est vide et les usages moindres),
- Réaliser annuellement des analyses bactériologiques et chimiques,
- Pour l'abreuvement des animaux, prévoir une complémentation en minéraux des animaux car l'eau de pluie est déminéralisée.